BULLETIN COMMUNAL D'ALZEN

Janvier 2023

La Mairie

09240 Alzen
Tel 05 61 6457 00
commune.alzen@orange.fr

Ouverture du secrétariat :
mardi et jeudi
9 h - 17 h
Mercredi 9 h - 12 h

Permanence du maire et des adjoints :
Samedi de 9 h à 11 h

Secrétariat :
Gaëlle Puysservert

Services techniques :
Claude Monié
Olivier Lieber (07 68 35 61 63)

Entretien / cantine :
Lucie Delahaye

L'école primaire

Effectif : 36

Directrice :
Noémie Chalet

Professeures :
Claire Raffort, Lidia Campos

ATSEM :
Marie-Françoise Hans

ALAE
(Accueil de loisirs associé à l'école)

Horaires : de 8 h à 18 h

Lucie Delahaye, Tom Martin

Crédits photo : L. Lejeune, O. Lieber, K. Wersinger, JF Laffont, C. Arilla

LE MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens, Alors que la situation sanitaire s'est améliorée et que nous avons retrouvé notre liberté de réunion et de fête, d'autres nuages s'amoncellent porteurs de mauvaises nouvelles : le coût de la vie qui augmente, l'énergie qui risque de faire défaut, la guerre à notre porte…

Cela n'amoindrira pas nos difficultés, mais pensons à celles et ceux qui souffrent plus que nous , qui sont sous les bombes, ou dans les premiers affres du réchauffement climatique. Essayons de rester malgré tout optimiste en prenant de la hauteur, comme le disait si joliment Claire Hautefeuille

« Si j'étais un oiseau je volerais si haut
Que la Terre ne serait plus qu'un grain de sable
Aux couleurs de l'arc en ciel ».

Le conseil municipal se joint à moi pour vous adresser ses meilleurs vœux pour l'année 2023 !

Christian Gabet

LE CONSEIL MUNICIPAL

Le maire : Christian Gabet ; les adjointes : Martine Froger, Kathy Wersinger : l'adjoint : Jean-Pierr Gardel ; les conseillers et conseillères : Sandrine Alma, Orlando Alvez, Céline Arilla, Jocelyne Bardou, Jocelyne Chancé, Anne Hautefeuilles, Florian Surre

LES ASSOCIATIONS

Foyer rural Redalh : 05 61 03 87 45

Comité des fêtes : 09 67 51 38 70

Ecomusée / Casta : 05 61 02 74 51

ACCA : 05 61 64 59 88

La compagnie du marché : 06 81 30 01 09

Totis per Alzen : 05 61 65 83 07

LE MARCHÉ D'ALZEN

Tous les vendredis, en face de la mairie, ou dans la salle des fêtes en cas de mauvais temps, les producteurs vous proposent des produits locaux, d'Alzen et des environs proches : fruits, légumes, pains, fromages, œufs, volailles, conserves, miel, bières et épicerie...

En période scolaire à partir de 16h15.

En période de vacances à partir de 17h.

POUR FAIRE ENLEVER VOS OBJETS ENCOMBRANTS,
NOUS VOUS REMERCIONS DE VOUS INSCRIRE À LA MAIRIE

LES RÉALISATIONS 2022

Les travaux de l'école

Les travaux de rénovation et mise en accessibilité de l'école ont été terminés dans les délais et l'installation des classes a pu se faire pendant l'été, pour une rentrée scolaire réussie.

Budget :
Coût total : 142436.20 € HT

Après les travaux, l'école est inaugurée le 5 juillet par O. Raton, C. Gabet, K. Wersinger et N. Chalet

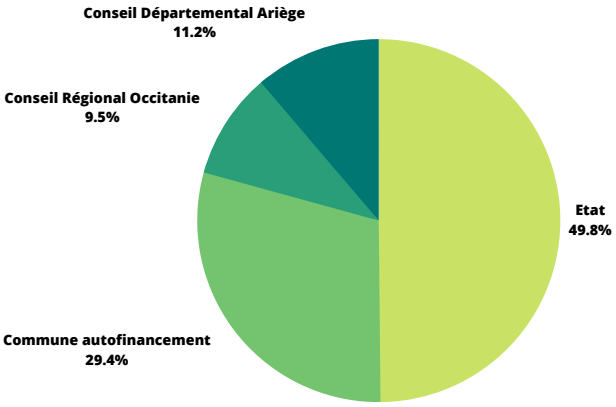

En parallèle, la commune a répondu à l'appel à projet "Socle numérique dans les écoles élémentaires", ce qui a permis d'équiper les nouveaux bâtiments avec un tableau numérique et 2 vidéoprojecteurs interactifs.

Coût total : 5120.00 € HT -

Des toilettes publiques neuves et accessibles

Les travaux de rénovation et de mise en accessibilité des toilettes publiques ont été menés et terminés en même temps que ceux de l'école.

Coût total : 11445.50 HT

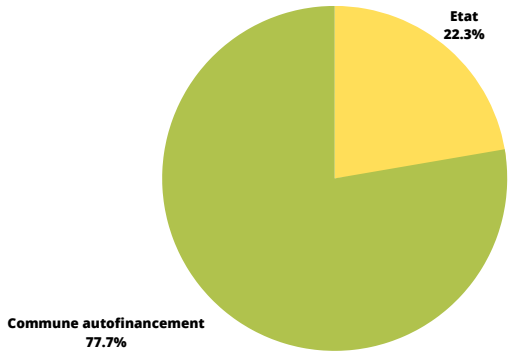

Les entreprises qui ont réalisé les travaux

Pour l'ensemble de ces travaux , merci à l'architecte Eric Baby et aux entreprises SJC Cuminetti, Rodrigues, Art et Peinture, Alliaserv, Durand Bruno, Bâti+, Lagrange, Rumeau et Ariège informatique Cambus.

LES RÉALISATIONS 2022

L'entretien de la chapelle

Les murs et la toiture de la chapelle ont été dévégétalisés par l'entreprise ATH , sous le contrôle de l' architecte des Bâtiments de France.

Tous travaux touchant à ce bâtiment ne peuvent être réalisés que par une entreprise agréée.

Coût total : 12400.00 € HT

Inauguration de la signalétique

La signalétique réalisée par René Abart (conception, réalisation, montage) et l'Agence Très Bien (graphisme) a été inaugurée cette année. Plan de situation des hameaux, coordonnées des acteurs et actrices économiques de la commune et horaires du marché permettent à nos visiteurs et habitants de mieux connaître le village.

Les travaux de voirie

La route des Saurats à Peydanès, avec installation de ralentisseurs aux Saurats et à La Caussade a été refaite, et le parking de Peydanès a été goudronné (entreprise Spie Battignolles sous mandat de la communauté de communes).
Les autres routes de la commune ont été entretenues par Claude et Olivier (nids de poules et faucardage). Ceux-ci ont également creusé un fossé le long du chemin du Moncoustan, au niveau de la maison de M. et Mme Dambrun.

Réseau de chaleur

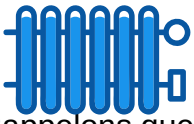

Ce sont nos employés qui l'entretiennent et le font fonctionner 8 mois par an. Rappelons que tous les bâtiments publics, tout le site communal de Vidallac, ainsi qu'une dizaine de locations communales y sont raccordées.
Cette réalisation, voulue par André Rouch et son conseil municipal en 2009, a certes connu des difficultés dues à la nouveauté. Mais aujourd'hui il fonctionne bien et des réseaux de chaleur semblables se mettent en place partout en France pour pallier aux difficultés de ressource en énergie et aider à la lutte contre le réchauffement climatique.

Installation d'un défibrillateur

Un défibrillateur a été installé à coté du local technique de la mairie, en face de la salle des fêtes. 15 personnes ont été formées à son utilisation lors d'un stage, le 17 mai.

LES PROJETS ENGAGÉS EN 2022
LA MODIFICATION DU P.L.U

En 2019, une commission "habitat léger" a été créée, constituée d'habitants et de conseillers municipaux.

En effet, la commune souhaitait répondre à des demandes d'installation en habitats légers ou alternatifs, en respectant la règlementation.

Elle a donc soutenu la création de la commission co-animée par Jocelyne Chancé, conseillère municipale, et Marion Durand, habitante.

La création d'une zone d'accueil de ces habitats alternatifs a été la première proposition de la commission.

Le seul terrain communal disponible pour cette zone est situé derrière l'église. Il est soumis au règlement du PLU.

Pour pouvoir réaliser ce projet, il est donc nécessaire de modifier le PLU, par une modification dite simple.

La deuxième proposition de la commission est de créer des zones dans lesquelles il serait possible de construire des habitats dont l'architecture n'est pas traditionnelle (zones UHL : urbanisé habitat léger), à proximité des hameaux existants.

L'objectif est de permettre et d'encourager la construction d'habitats écologiques avec une architecture différente, des matériaux biosourcés et moins d'empreinte au sol.

La commune s'est fait accompagner par le CAUE (Conseil en architecture, urbanisme et environnement), la DDT (Direction départementale des territoires), et le bureau d'étude, PAYSAGE, qui a conçu une proposition de projet de modification.

Au cours de ces réunions, la DDT a interpelé la commune sur la nécessité de mettre en œuvre la Loi Climat Energie, et d'anticiper les restrictions.

La loi Climat et résilience

Adoptée en 2021 suite à la Convention citoyenne pour le climat, cette loi a vocation à opérer une transformation écologique de la société française. Parmi les changements, la mesure Zéro Artificialisation Nette (ZAN) pour 2050, qui impose une première diminution de 50% des zones artificialisées sur une commune entre 2010 et 2020, d'ici 2030, pour favoriser les terres agricoles.
A Alzen, nous avons artificialisé 2,8 ha entre 2010 et 2020, nous pourrons donc artificialiser 1,4 ha entre 2020 et 2030.
Le conseil municipal a donc choisi de diminuer toutes les zones constructibles sur les zones à urbaniser et de remettre en zone agricole des terrains trop éloignés des réseaux.

Zone UHL : Urbanisé habitat léger

Dans ces futures zones, les constructions autorisées seront soit des habitats traditionnels qui privilégient les matériaux écologiques, soit des habitats légers (par ex. les tiny house), soit des habitats alternatifs.

Une démarche participative

La proposition de projet a été faite en commission "habitat léger", ouverte à tous les habitants et dont les comptes rendus ont été publiés sur le site internet.

Les propositions de modifications des zones à urbaniser ont été présentées en réunion publique du 19 novembre, et soumises à débat. Les demandes de modifications du projet faites par les propriétaires ont été discutées en conseil municipal et acceptées.

Une enquête publique sera organisée, en 2023, en aval de la modification définitive.

Le compte-rendu de la réunion publique et le projet de modification du PLU sont consultables en mairie.

LES PROJETS 2023

Rénovation énergétique des logements communaux

Cette rénovation est indispensable pour le bien-être de nos locataires. Elle va se réaliser sur plusieurs années. Nous allons commencer par les logements 10 et 12 Le Communal (appartements au-dessus de l'école et le logement entre l'école et le presbytère). Ils nécessitent une réfection de la toiture, une isolation complète et, pour le presbytère, une grosse rénovation.
La maîtrise d'œuvre a été attribuée à l'architecte Jacques Dias.
Une étude pour équiper la toiture en panneaux photovoltaïques est en cours.

Citernes incendie

Début 2023 deux citernes incendie enterrées seront posées à Salbaget et à Andébu.

Puis deux autres le seront en cours d'année à Bourget et à Guillemole. Les citernes ont été achetées à la chaudronnerie CMS du Tarn (dans le cadre d'une commande groupée avec la Communauté de communes du Couserans). L'entreprise Cuminetti les posera.

La pose de ces citernes est indispensable pour que les permis de construire déposés soient acceptés (si les dossiers sont règlementaires), et pour assurer la sécurité des habitations existantes.

Chapelle

La dévégétalisation des murs et du toit de la chapelle, effectuée en 2022 pourrait être complétée l'été prochain par des travaux de maçonnerie avec l'entreprise ATH.

Voirie

Sous mandat avec la communauté de communes, la route qui va de la mairie au calvaire sera refaite. Les autres routes seront entretenues par colmatage des nids de poules.

DE NOUVEAUX TARIFS POUR LA LOCATION DES SALLES COMMUNALES

La salle des associations est de nouveau disponible pour des activités !

Son utilisation est **gratuite** pour les associations d'Alzen et les jeunes de moins de 18 ans (le vendredi de 18 à 22h).
Pour les autres associations, les habitants, les stages et les ateliers payants, les **tarifs sont de 10 € les 3 heures et 20 € la journée.** Un chèque de caution de 300 € est demandé à tous les utilisateurs (sauf les jeunes pour certaines utilisations).

Les tarifs de **la salle des fêtes** ont également changé.

Elle est gratuite pour la tenue du marché par jour de mauvais temps.

Pour les **stages, ateliers, réunions**, les tarifs sont de 40 € pour les personnes ou associations extérieures au village, 30 € pour les habitants, 20 € pour les associations de la commune.
Pour **les événements (concerts, bals, etc.)**, les tarifs sont de 100 € pour les personnes ou asso extérieures à la commune, 80 € pour les habitants, 60 € pour les associations du village.
Un **chèque de caution** de 300 € sera demandé + une caution de 50 € pour le ménage.
La cuisine est louée 20 € sur demande.

INFORMATIONS DIVERSES

Recensement

Le dernier recensement des habitants de la commune a été mené pour l'INSEE par Jocelyne Chancé et Eve Leroy en début d'année 2022, il a permis de dénombrer **273** habitants à Alzen, soit une population stable par rapport au dernier recensement.

Broyeur de végétaux

Le broyeur de végétaux sera à Alzen au printemps. La date vous sera communiquée. Le tarif est de 30 € /h.
Rappel : brûler des végétaux dans son jardin est interdit pour des raisons de sécurité. De plus, la pollution aux particules lourdes nuit à la santé des habitants.

Secrétariat de mairie

Nous avons une nouvelle secrétaire de mairie depuis le mois de mars. Ce travail est rendu de plus en plus difficile par la multiplication des règles administratives.
Gaelle Puysservert s'y est très bien adaptée et vous accueille à la mairie le mardi et le jeudi toute la journée, et le mercredi matin.

Le ménage à l'école et à la cantine

Encore un métier difficile ! Nadette Chantemesse s'est parfaitement acquittée de ces fonctions pendant 4 ans et nous l'en remercions. Depuis la rentrée de septembre, c'est Lucie Delahaye qui a pris le relais. Elle s'occupe également des enfants à la pose méridienne, pour aider Tom Martin (117 animation) qui a remplacé Barbara Maurières.

Livret d'accueil

Un livret d'accueil a été édité. Il est destiné aux nouveaux habitants d'Alzen pour leur présenter la commune et faciliter ainsi leur installation. Mais il est également disponible pour tous les habitants.

Urbanisme

Depuis le 1/1/2022, les particuliers peuvent faire leur demande d'urbanisme en ligne à l'adresse suivante : https://sve.sirap.fr
Bien entendu, les demandes papier sont toujours reçues en mairie.

Vivre ensemble à Alzen

Les chiens doivent être parqués ou tenus en laisse. Trop de chiens divaguent encore sur nos routes et chemins. Nous remercions les propriétaires de chiens qui ont tenus compte de cette demande !

Il y a de très beaux **chemins de randonnée** à Alzen. Les randonneurs sont invités à respecter les cultures et animaux d'élevage qui sont à proximité et à refermer les clôtures quand ils passent. Les agriculteurs sont invités à installer des poignées sur les clôtures qui passent sur un chemin. En période de chasse, les lieux de chasse sont affichés sur la maison de la chasse, aux Paulis.

Les piétons sont nombreux sur nos routes. Nous remercions les automobilistes de respecter les limitations de vitesse et de rester prudents, et nous invitons les piétons à veiller à être visibles la nuit lors de leurs déplacements (bandes réfléchissantes, gilet jaune ou lumières), notamment les collégiens et lycéens près des arrêts de bus.

INFORMATIONS DIVERSES

Patrimoine

Une nouvelle association a été créée en 2022 : Totis per Alzen.

Elle s'est donnée pour objectif la protection et la valorisation du patrimoine de la commune.

Si vous souhaitez adhérer, vous renseigner, contactez son président Jean-François Laffont 06 87 73 23 40, sa secrétaire Marie-Pierre Delors 09 51 49 26 79 ou sa trésorière Isabelle Monié 05 61 65 83 07.

Le premier chantier réalisé a été la rénovation de la toiture du lavoir les 30 et 31 juillet par un groupe de bénévoles de l'association, rondement mené par Mohamed Tiouk.

Commissions et groupes de travail

Les commissions participatives visent une réflexion générale sur un thème, à faire émerger des actions concrètes à mettre en œuvre. Elles sont permanentes sur la mandature. Elles regroupent l'ensemble des habitants intéressés. Elles sont coordonnées par un binôme composé d'un ou d'une élue et d'un ou d'une habitante.

7 commissions ont été mises en place : cadre de vie (Jocelyne Chancé et Marie-O Méjean), transition (Kathy Wersinger et Benjamin Gibut), agriculture (Florian Surre), éducation et jeunesse (Jocelyne Bardou), travaux (Jean-Pierre Gardel et Shann Perradin), communication (Céline Arilla et René Abart).

6 groupes de travail ont été créés dans le cadre des commissions. Ils concernent le projet de halle, la question de l'habitat léger ou mobile, la création et la maintenance du site Internet de la commune, l'entretien des sentiers, la rénovation thermique des logements communaux et la pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux.

Chacune des réunions des commissions et des groupes de travail donne lieu à un compte rendu qui est accessible à toutes et tous sur le site Internet de la commune (https://lapagelocale.fr/09240-alzen).
Pour vous inscrire contacter la mairie ou directement les référents des commissions auxquelles vous souhaitez participer. Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés !

État civil

Bienvenue à Naya Chaumet Blazy née le 10 mai, Kélio Mahé Inrep né le 3 mars, Rose Fouche née le 23 juillet, Elfie Rey Soueix née le27 février, Isha Marcucci Mottet née le 27 août.

Mariage : Fabienne Mottet et Cédric Marcucci se sont mariés le 26 juillet à Alzen.

Décès : Nous partageons la peine des familles de Georges Mandrou, Elie Lagarde, Juliette Lagarde, Alice Lagarde née Pauly.